Courdes

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

# **CONSEIL MUNICIPAL**

# SEANCE PUBLIQUE DU JEUDI 15 DECEMBRE 2016 A 19 HEURES 30

# SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL JEAN VALLES

# ORDRE DU JOUR

## I - ADMINISTRATION GENERALE

- 1.1 Fusion de la communauté d'agglomération du Grand Tarbes avec les communautés de communes du Pays de Lourdes, du Canton d'Ossun, de Bigorre-Adour-Echez, du Montaigu, de Batsurguère, de Gespe-Adour-Alaric et du Syndicat de ramassage scolaire des rives de l'Alaric : désignation des délégués au sein du nouvel EPCI
- 1.2 Dérogation au transfert de la compétence « Promotion du tourisme dont la création d'office de tourisme » Maintien de l'office de tourisme communal

### II - FINANCES

- 2.1 Tarifs des services publics 2017 : additif
- 2.2 Avances sur versement Subventions 2017
- 2.3 Demande de subvention pour des travaux de protection et de sécurisation de la voie du funiculaire du Pic du Jer contre les chutes de blocs
- 2.4 Lycées « La Serre de Sarsan » et Peyramale-Saint Joseph Salon d'information « INFOSUP » : subvention
- 2.5 Dépenses d'investissement 2017 : ouverture de crédits

#### III - TRAVAUX - URBANISME

- 3.1 Convention entre la Ville de Lourdes et le Conseil départemental : aménagement urbain d'une voie de stockage pour le magasin LIDL
- 3.2 Dénomination d'une voie publique « Rue du Pic de Labassère »
- 3.3 Massif forestier du Pic du Jer : convention de passage

#### IV - SPORTS

4.1 - Sports: affectation de l'aide au sport

L'INSPIRATRICE

#### RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## V - PERSONNEL

- 5.1 Convention de mutualisation de services entre la ville de Lourdes, le CCAS de la ville de Lourdes et la Communauté de communes du Pays de Lourdes
- 5.2 Convention de mutualisation de services entre la ville de Lourdes, le CCAS de la ville de Lourdes et la Communauté de communes du Pays de Lourdes : création de services communs Transfert de personnel

## VI - JURIDIQUE

- 6.1 Convention de délégation de services publics de l'exploitation des transports urbains de la ville de Lourdes : avenant n° 2
- 7.1 Décisions du Maire : compte rendu

LOURDES, le 9 décembre 2016

Mane,

Josette BOURDEU

Vice-présidente du conseil départemental des Hautes-Pyrénées